



APPEL A PROJET

Mise à disposition d'espace

Présentation LRDS

La Ressourcerie Du Spectacle (LRDS) est une association ayant pour principale activité la collecte de matériels scénique ainsi que de matériaux bois et métaux, mis au rebut.

Ces collectes sont revalorisées par la réparation ou transformation, en vue d'être réemployé à l'occasion de divers manifestations artistiques et culturelles.

LRDS soutien également les artistes intermédiaires de la scène par un accompagnement technique en résidence créative et un support à la diffusion.

Enfin LRDS déploie un bureau d'études en dispositifs scéniques innovants et éco-responsables.

Favoriser l'accès à la culture tout en participant à la gestion et réduction des déchets du spectacle et de l'événementiel est au cœur de notre mission.

LRDS se veut être un soutien fort à l'Économie Sociale, Solidaire (ESS) et circulaire, en mutualisant un espace avec des porteurs de projets tournés vers la culture et le réemploi.



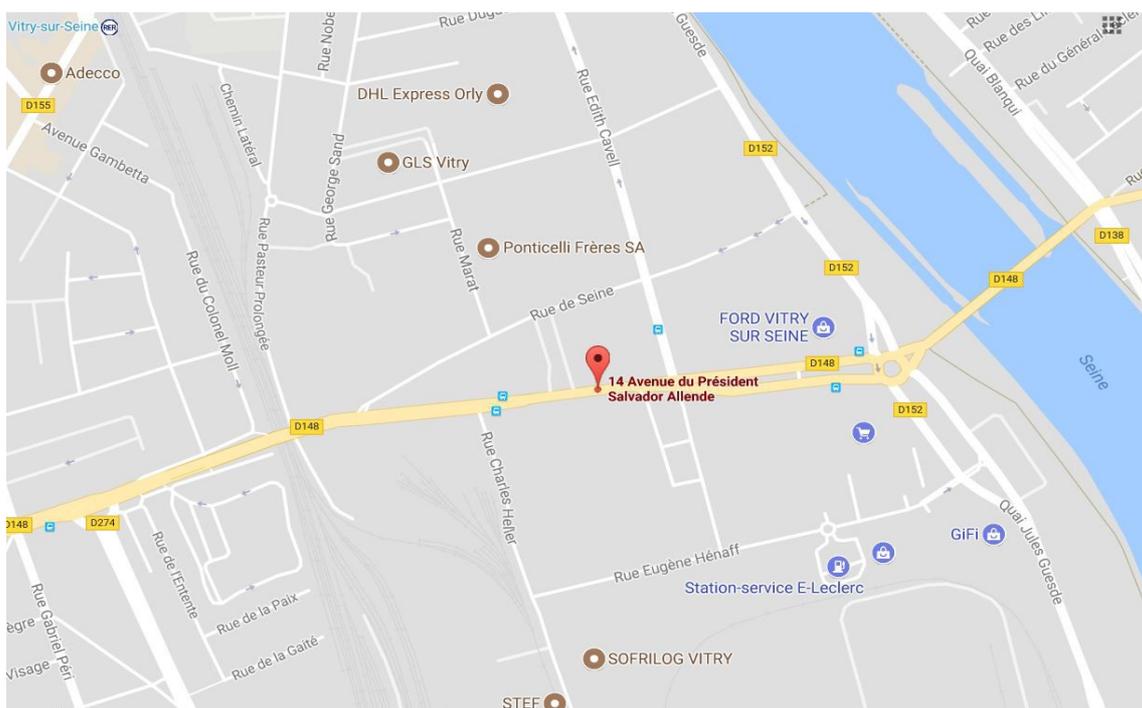
Encrage et dynamique

Situé au 14-16 Avenue du Président Salvador Allende et 57-61 Rue de Seine à Vitry-sur-Seine (94400), le site se compose d'un bâtiment de 2400m² et 1600m² de jardin.

Entre le RER C *Vitry-sur-Seine* et le RER D *Maison Alfort Alfortville* à 15 minutes à pieds des deux stations, des bus desservent également ces gares ainsi que le métro ligne 7 *Villejuif Aragon* ou *Mairie d'Ivry* ; à proximité des quais de Seine, les plus sportifs et bucoliques auront plaisir à venir à vélo jusqu'ici.

Vitry-sur-Seine, ville nouvelle du Grand Paris est un territoire en pleine mutation où de nombreux nouveaux projets pourront naître puisqu'une des ambitions du territoire est d'y implanter un pôle d'innovation autour de l'ESS.

Le site accueille d'ores et déjà plusieurs structures comme : une web radio, une recyclerie du BTP, un maroquinier, des forgerons... il reste encore un espace à pourvoir !



Conditions

LRDS a contracté un bail précaire avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPFIF) pour une durée de deux ans minimum. Les résidents sont soumis aux mêmes contraintes et avantages que LRDS.

Les espaces sont mis à disposition des résidents en l'état dans le cadre d'une convention : ils doivent entreprendre les éventuels travaux à leurs frais (aménagement, sécurité de leur espace et activités).

L'espace vacant est un grand bureau de 36 m².

Contre-partie financière :

630€ par trimestre, soit 70€ TTC le mètre carré annuel, comprenant charges eau, électricité, internet et assurance du bâti.



Contacts

Si l'envie de nous rejoindre vous étreint, vous pouvez envoyer un dossier de présentation de votre projet à contact@ressourcerieduspectacle.fr